

[LE MARCHÉ DU LUNDI]

11 MARS 2024

François LETT

Directeur du département éthique et solidaire

La France en tête des pays les mieux notés en matière d'égalité hommes-femmes dans les entreprises en 2024

Selon l'édition 2024 du Gender Equality Report & Ranking du cabinet conseil Equileap, la France obtient la meilleure performance en matière d'égalité hommes-femmes avec un score moyen de 57 % en 2024, suivie de l'Espagne (56 %), du Royaume-Uni, de la Norvège et des Pays-Bas à 54 %.

Le classement se fonde sur 19 indicateurs, retraçant la part de femmes dans les organes de direction et de gouvernance et dans l'effectif total, sans oublier les politiques de lutte contre le harcèlement sexuel, les mesures de l'écart de rémunération et les pratiques en matière de congé parental. L'enquête couvre 3795 entreprises dont la capitalisation boursière s'élève à au moins 2 milliards de dollars, dans 27 pays

L'entreprise la plus performante en matière de mixité à l'échelle mondiale cette année est Transurban, une société d'exploitation routière basée en Australie, avec un score de 80%. Elle est suivie par Storebrand (Norvège), Diageo (Royaume-Uni), National Grid (Royaume-Uni) et GPT Group (Australie), qui obtiennent toutes un score de 79%. Le score moyen mondial, est passé de 37% en 2022 à 41% en 2023 et 44% cette année.

Les compagnies américaines continuent d'être sous-représentées dans le top 100 des entreprises les plus performantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, avec seulement 15 entreprises (17 en 2023), malgré 1598 (42%) entreprises américaines présentes dans l'ensemble des données. Le Japon, deuxième marché le plus important avec 505 entreprises n'a, quant à lui, qu'une seule entreprise dans le top 100 en 2024.

Le rapport Equileap souligne que, si l'Allemagne et la France ont une représentation de taille équivalente avec respectivement 117 et 108 entreprises, il apparaît une différence de taille : seule une entreprise allemande figure dans le top 100, contre douze entreprises françaises. Le rapport souligne l'importance d'un cadre juridique contraignant pour améliorer les performances, en citant la France comme exemple avec ses quotas obligatoires pour la représentation des femmes dans

les conseils d'administration (40%).

En 2024, la France a atteint le pourcentage le plus élevé de femmes dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises au niveau mondial, avec une moyenne de 46% devant la Norvège (43%) et l'Italie (42%). Le pourcentage de femmes présidentes en France a légèrement augmenté, passant de 8% en 2023 à 9% en 2024. En revanche seules 10 entreprises françaises étaient dirigées par une femme PDG ou directrice générale, dont trois dans le CAC40, et 19 entreprises avaient une femme directrice financière (contre 15 en 2023).

73% des entreprises françaises publient une politique de lutte contre le harcèlement sexuel contre 54% en 2019. Aucune d'entre elles ne publie cependant un écart de rémunération moyen inférieur à 3% entre les femmes et les hommes.

Selon la méthodologie d'Equileap, L'Oréal est la première entreprise en France et se classe 9ème au niveau mondial en 2024, suivie par Publicis et Kering classées respectivement 17ème et 22ème. Schneider Electric, Danone, Société Générale, la Française des Jeux et Thales se distinguent en offrant un congé de première partie de carrière avec un nombre de semaines rémunérées plus élevé que le congé légal.

Le rapport montre que les pays qui appliquent des quotas obligatoires ont atteint les niveaux de féminisation les plus élevés. Cependant en approfondissant l'analyse, on constate que 68% des femmes siégeant dans les organes dirigeants occupent une fonction support (juridique, RH, marketing, etc.), alors que 86% des fonctions opérationnelles (chef d'unité, chef de région, etc.) sont occupées par des hommes.

ecofi Actifs pour le futur

#ISR

“

LE RAPPORT SOULIGNE L'IMPORTANCE D'UN CADRE JURIDIQUE CONTRAIGNANT POUR AMÉLIORER LES PERFORMANCES, EN CITANT LA FRANCE COMME EXEMPLE AVEC SES QUOTAS OBLIGATOIRES POUR LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION (40 %).

”



Identifiant unique REP
Papiers n°FR308133_03SANF

Le présent document est fourni par Ecofi, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 97-004, société anonyme immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 999 990 369. Siège social : 12 boulevard de Pesaro / CS 10002 92024 Nanterre Cedex